



AVENANT N°1 Règlement Motocross 2023

A - Règlement Championnat de Normandie motocross catégorie QUAD

La commission motocross autorise les pilotes Quad à prendre des licences à la journée pour 2023.
Les pilotes concernés seront classés à la journée mais ne prendront pas les points du championnat

B – Précisions invités club toutes catégories

Les pilotes invités (même s'ils sont inscrits au championnat concerné) et hors ligue ne marqueront pas les points de leur place dans le classement provisoire ou définitif des Championnats Normands, mais seront classés et récompensés dans le classement général de la journée.

Valable pour toutes les catégories.

C – Règlement Championnat MX Normand NMX Diffusion.

C1/ Le matin de chaque épreuve, les pilotes partiront pour un essai, reconnaissance de la piste + chronos (durée 10'+10') dans l'ordre de leurs pointages au passage à l'administratifs et non comme précisé dans le règlement « dans l'ordre de leurs numéros par sessions de 45 pilotes maximum ».

Le but est d'avoir un maximum de mixité lors des différentes épreuves.

C2/ Un regroupement par séries sera effectué pour les 3 manches de la journée en fonction du meilleur temps réalisé lors des essais chronométrés. Il sera retenu les 15 premiers de chaque séries chronométrées pour composer la série I, du 16 au 30^{ème} pilotes de chaque série pour composer la série II, les autres pilotes seront en série III.

Le 10/02/2023.

